

Rapport annuel 2016-2017

Alliance pour les espaces verts de la Capitale du Canada

Veille sur les espaces verts

Rapport annuel 2017

mai 2016 – avril 2017

L'Alliance pour les espaces verts de la Capitale du Canada demeure un défenseur de la préservation et de l'expansion des espaces verts dans la Région de la capitale nationale. Encore cette année, nous avons poursuivi l'action en amont sur les questions de politique générale quoique nous sommes aussi penchés sur quelques dossiers spécifiques de propositions de développement.

Activités principales

Protection de la Ferme expérimentale centrale - Sélection du site de l'Hôpital d'Ottawa

En novembre 2014, le gouvernement fédéral fait l'annonce inattendue du transfert d'une parcelle de terrain agricole de 60 acres à l'Hôpital d'Ottawa pour la construction du nouveau campus de l'Hôpital Civic. Depuis, l'Alliance pour les espaces verts (l'Alliance) joue un rôle de leadership actif au sein de la Coalition pour protéger le lieu historique national de la Ferme expérimentale centrale (la Coalition) en rassemblant les défenseurs de la science, du patrimoine et des espaces verts. Ce dossier chaud a retenu notre attention tout au long de l'année 2016. Le nouveau gouvernement fédéral réagit à la pression exercée par le public et par les travaux de la Coalition et décide de suspendre la décision pour passer en revue le processus de sélection, citant un manque de consultation publique. La Commission de la capitale nationale (CCN) est chargée de revoir la sélection de site. Au cours de l'été, la CCN s'engage à consulter auprès des parties prenantes sur les critères de sélection du nouveau site. Armée des documents préparés au préalable par l'Alliance en vue d'une réunion convoquée en avril par l'Agricultural Institute of Canada, la Coalition participe activement à l'élaboration des critères d'évaluation.

Le 22 septembre, une réunion publique organisée par la CCN connaît une bonne participation. Un sondage en ligne s'ensuit pour récolter les avis et commentaires sur les critères ainsi que sur les douze sites en cours d'examen. L'Alliance fait la promotion de ces deux activités sur les réseaux sociaux y compris la page Facebook de la Coalition, coadministrée par l'Alliance. Notre site web continue de faire la chronique et l'analyse des événements pertinents.

Lors de la réunion du conseil de la CCN du 24 novembre, tenue en présence de membres de la Coalition, la CCN déclare le site de Tunney's Pasture comme le nouvel emplacement pour le projet de construction ; un choix inattendu mais espéré de la Coalition pour protéger le lieu historique national de la Ferme expérimentale centrale. Par contre, cette décision soulève la controverse et provoque une coalition de politiciens du fédéral, provincial et municipal qui proposent comme alternative, l'ancien site de l'édifice Sir John Carling. Celui-ci, ainsi que Tunney's Pasture, figuraient parmi les quatre options

préférées de l'Hôpital d'Ottawa. De notre point de vue, la sélection du site Sir John Carling est un compromis raisonnable. Il comprend trois friches industrielles et, parmi les quatre options situées sur les terrains de la Ferme expérimentale centrale, il entraîne le moins de perte d'espaces verts. Le résultat est certainement préférable au choix précédent qui prévoyait la destruction de 60 acres utilisés par la Ferme sur plus d'un centenaire pour ses recherches agricoles et qui procurent une vue non obstruée de la vaste étendue de la Ferme donnant sur l'avenue Carling et l'ancien cœur de la ville. Le défi consistera désormais à veiller à tout effet négatif possible tel l'élargissement de la promenade Prince-de-Galles ou la perte d'une partie de l'Arboretum et du Jardin des plantes ornementales.

Projet d'expansion urbaine : Kanata-Nord (Projet KNL)

Le secteur d'expansion urbaine de Kanata-Nord est situé à l'intérieur des limites de la ville d'Ottawa et renferme 400 acres de boisés et de terres humides dans les hautes terres de South March. Ces terres sont réservées au développement depuis des décennies et remonte au temps du Plan officiel de l'ancienne ville de Kanata. Ce fut le lieu du fameux massacre des arbres de Kanata de 2002 et d'une confrontation en 2009 ; l'année 2016-2017 marque une fin malheureuse à cette saga. Cette zone abrite plusieurs espèces en péril et, pour cette raison, en début 2016, les promoteurs sollicitent auprès du ministère de l'Environnement, un « permis d'avantage plus que compensatoire » en vertu de la Loi sur les espèces en voie de disparition. Il leur était interdit de procéder à l'abattage des arbres avant l'émission du permis qui stipule les conditions requises pour atténuer les incidences négatives sur les espèces à risque. Dans le cadre d'un processus de consultation, nous avons acheminé nos commentaires au Ministère par le biais du site de la Charte des droits environnementaux (CDE) ; nous cherchions à savoir comment l'abattage de 100 hectares d'aire forestière pourrait bien bénéficier aux espèces qui y vivent. Nous avons encouragé la participation de tous les partenaires du réseau à cette consultation. Le Ministère a reçu 422 commentaires.

Alors que la demande de permis est en cours d'examen, les promoteurs procèdent à d'autres demandes entourant divers travaux y compris les travaux de drainage – un défi technique pour tout projet de développement sur ces hautes terres rocailleuses. En plus de l'abattage, le mode de gestion des eaux pluviales peut aussi avoir des effets négatifs sur les espaces verts environnants. Le 13 septembre, le Comité de l'urbanisme approuve l'entente initiale pour le réalignement du chemin Goulbourn Forced Road. En réponse aux pressions exercées par l'Alliance et ses associés, les spécifications liées à la dimension du ponceau sont supprimées de l'entente pour ne pas préjuger le choix de gestion des eaux pluviales pour ce projet.

Le 24 novembre, le Comité de l'agriculture et des affaires rurales (CAAR) examine une étude d'ingénieur sur le drain municipal Kizell et la dérivation du ruisseau Shirley's Brook. Lors de cette réunion, quelques membres de l'Alliance prennent la parole et suggèrent d'abandonner le drain afin de permettre une planification plus globale. Contrairement à cet avis, le Comité procède à la nomination d'un ingénieur en vertu de la section 78 de la Loi sur le drainage afin d'identifier les réparations nécessaires, sans non plus tenir compte du désir de KNL de détourner 150 ha du bassin versant du ruisseau Shirley's Brook vers le drain Kizell, une des options de gestion des eaux pluviales à l'étude.

Le « permis d'avantage plus que compensatoire » est octroyé le 10 novembre. Malgré que l'on reconnaisse les nombreux commentaires reçus lors de la période de consultation, la décision affichée sur le site de la CDE se résume à, « aucune modification n'a été effectuée en raison des commentaires reçus. ». La Ville octroie un permis d'enlèvement d'arbres pour les phases 7 et 8, ce qui équivaut à 100 hectares de forêt mature. Nous avons demandé et reçu les accords et les plans de lotissements enregistrés pour la zone et avons procédé à l'analyse des documents en vue d'élaborer des questions de suivi à l'intention des gestionnaires municipaux. Le 13 février, nous avons rencontré des membres du personnel de la Ville pour discuter de ces questions. Nous avons appris que les conditions de l'approbation de l'ébauche, sanctionnées par la CAMO, sont maintenant remplacées par un accord de lotissement avec la municipalité. Par contre, nous n'avons reçu aucunes nouvelles informations sur les plans de gestion des eaux pluviales.

Les travaux de déboisement débutent en janvier 2017. Nous avons signalé notre consternation dans une lettre au maire dans laquelle nous avouons reconnaître que tous les règlements ont été respectés, mais que cette perte importante d'espaces verts s'avère néanmoins déplorable, et nous l'incitons à réparer ou compenser le dommage causé afin d'équilibrer l'ensemble des espaces verts de la Ville. Ces évolutions ont suscité de vifs débats parmi les membres de l'Alliance et ont débouché sur l'adoption d'une stratégie à double objectifs. D'une part, nous demandons de respecter le Protocole de Protection de la Faune pendant les chantiers de construction ; ceci repousserait le déboisement à l'automne et donnerait une meilleure chance de survie à la faune. Actuellement, le permis d'enlèvement d'arbres stipule l'achèvement des travaux avant le 15 avril. Le dossier reçoit une bonne couverture médiatique et des membres de l'Alliance se chargent de lancer une pétition en ligne qui rassemble plus de 3 000 signatures. La pétition est livrée au bureau du maire à l'hôtel de ville ainsi qu'aux bureaux des promoteurs. D'autre part, nous tentons d'ouvrir la voie de communication avec les promoteurs pour instaurer la confiance lors de la phase de développement du projet. Une première rencontre et quelques échanges ont eu lieu mais le lien est fragile et il est présentement difficile d'en évaluer les bienfaits.

Actuellement, l'Alliance prépare un énoncé de principe sur la gestion des eaux pluviales pour ce projet ; l'option privilégiée préconise la préservation maximale des espaces verts.

Conseil d'administration

En début d'année, le Conseil est composé des membres suivants : Erwin Dreessen (coprésident, trésorier et secrétaire-archiviste), Nicole DesRoches (coprésidente), Bruce Lindsay (président de commission), Jason Kania (webmestre), Amy Steele, Juan Pedro Unger, Sol Shuster et Paul Johanis. Dans un courriel envoyé aux membres du Conseil avant l'assemblée générale du mois d'août, Erwin annonce qu'il quittera ses fonctions en date de notre assemblée du mois de septembre. Par contre, il accepte de continuer d'agir en tant que représentant de l'Alliance auprès du comité de gouvernance de la FAC, en tant que co-modérateur de la liste de l'Alliance et de continuer son travail sur les dossiers suivants : sondage auprès des abonnés, Règlement municipal sur les modifications d'emplacements, migration du

contenu vers notre nouveau site Web. Lors de notre assemblée du mois de septembre, Paul accepte d'agir en tant que coprésident, Amy devient trésorière alors qu'on redouble d'effort pour combler le poste de secrétaire-archiviste. Un nouveau bénévole occupe ce poste brièvement. Matthew Le Blanc prend la relève de janvier à mars et en avril, Varvara Lobanova prend la relève à son tour.

Site Web

Un projet de mise à jour de nos logiciels révèle des lacunes dans la sauvegarde journalière de notre fournisseur de services internet (FSI). Il en résulte que le contenu Web créé après le 9 octobre, les données archivées sur la liste de diffusion après le 14 octobre ainsi qu'une partie du contenu transféré de notre ancien site Web, corrompu, vers notre nouveau site Web ont été irrémédiablement perdus. Les mesures suivantes ont été prises :

- Jason se charge de mettre en place un deuxième service de sauvegarde ;
- Paul identifie et remettra les données perdues après le 14 octobre (sans distribution) pour rétablir les archives de la liste de diffusion.
- Erwin se charge de recréer le contenu web perdu.

Suite au piratage de notre ancien site Web, l'an dernier, il se peut que des données corrompues existent toujours dans les archives de la liste de diffusion. Par contre, grâce aux efforts d'Erwin et de son équipe de bénévoles, la situation s'est beaucoup améliorée. Nous sommes reconnaissants pour l'aide de Jenifer Ravi, Van Nguyen, Ibrahim Jama, Claudia Ruiz, Mingjiong Liao et John Paul Handrigan dans l'accomplissement de cette tâche.

Page Facebook

L'Alliance a lancé une page Facebook dans le but d'étendre la portée de son message au-delà de l'audience traditionnelle.

Recrutement de bénévoles

Cette année, le recrutement de bénévoles a connu un bon succès. En plus de l'équipe chargée de la migration des données vers notre nouveau site Web, nous avons bénéficié du travail des bénévoles suivants :

- Elisabeth Robson Gordon, étudiante de l'université Carleton, dans son rôle d'assistante pour l'examen du Système d'évaluation des terres et d'analyse des zones (LEAR), dirigé par Phil Mount.
- Lauriane Long-Raymond et Camille Desrosiers Ste-Marie, étudiantes de l'université d'Ottawa, dans leur rôle d'assistante à la préparation de notre appel auprès de la Commission des affaires municipales de l'Ontario (CAMO), responsable du plan de conception communautaire pour l'expansion urbaine de la Zone 1.
- Esther Briner, étudiante de l'université Carleton, pour l'élaboration d'un questionnaire pour le sondage auprès des abonnés. (Voir de plus amples informations ci-dessous.)
- Neil Kabesh pour son travail sur les Redevances d'aménagement.

- Robert Marinov, étudiant de l'université d'Ottawa, pour son rapport au sujet des décisions rendues par la Commission des affaires municipales de l'Ontario (CAMO). (Voir de plus amples informations ci-dessous.)
- Serge Latino a entrepris un projet d'inventaire et de cartographie des espaces verts.
- Matthew Le Blanc a fait fonction de secrétaire-archiviste et demeure en place en tant que rédacteur de la page Facebook. Il a aussi fait l'analyse des résultats du sondage auprès des abonnés et a produit une première ébauche du rapport final.
- Varvara Lobanova agit maintenant en tant que secrétaire-archiviste.
- Ben Christie s'est chargé de la recherche et de la production de la première ébauche de ce rapport annuel.

Sondage auprès des abonnés

Un sondage auprès des abonnés est mené pour mesurer la satisfaction quant au contenu et fonctionnalités de la liste de diffusion de l'Alliance. Sur 110 abonnés, nous obtenons 44 répondants (40%). En général, les répondants se disent très satisfaits du service, des sujets abordés, des informations fournies, de la fréquence de l'affichage et de la longueur des textes affichés. Parmi les domaines qui retiennent le plus haut intérêt : la couverture médiatique, les liens vers les nouvelles pages de notre site Web, les items liés aux informations scientifiques, les avis de convocations aux assemblées municipales ou autres réunions gouvernementales, les ordres du jour et les faits saillants de nos réunions mensuelles.

Dons

Les membres se sont montrés généreux en ajoutant des dons lors de leur renouvellement d'abonnement. Toujours égale à elle-même, Janice Seline a promptement remis les produits de notre participation à la vente de plantes rares, une activité annuelle de la Ferme expérimentale centrale qui, en 2016, s'est déroulée le dimanche après la fête des Mères. Nous tenons à remercier Albert Dugal, Christel Woodward et Gert Dreessen qui ont contribué des plantes, Michael Mack, Bruce et Christel pour leur aide sur le terrain et, tout particulièrement, Janice qui s'est chargée d'organiser cet événement. Erwin et Gert ont ajouté un volet philanthropique aux célébrations de leur 50^e anniversaire de mariage et ont attiré les contributions de 25 donateurs.

Cadre de gestion de l'Alliance pour les espaces verts de la Capitale du Canada

En 2017, le Conseil préconise une approche et un plan de travail axés sur l'inventaire et la cartographie des espaces verts. L'Alliance se charge de surveiller les propositions de développement et de répondre à toute menace par le biais de la collaboration et de l'éducation et, d'entreprendre un plaidoyer efficace y compris l'engagement dans un processus légal, si nécessaire. Nous avons pris contact avec les promoteurs de certains projets d'expansion urbaine approuvés en 2012 pour tenter d'établir une approche collaborative lors des phases de design et de développement de des projets.

Autres sujets touchant la Ville d'Ottawa

Préoccupations globales

<< Plan de gestion de la forêt urbaine >>

Le 18 mai, nous avons participé à une assemblée des intervenants. La Ville présente la table des matières de l'ébauche du rapport ainsi qu'un résumé des commentaires reçus lors de la consultation de novembre 2015. Nous avons exprimé à nouveau nos préoccupations quant à l'intendance de la CCN sur les secteurs de la forêt urbaine qui sont de propriété fédérale et quant au manque de clarté du mandat accordé au consultant. Le Plan adresse la question de l'intendance mais la CCN n'a adopté aucun engagement ferme sur la question. Pour ce qui est du mandat, l'ambiguïté se reflète dans la table des matières ; seule la moitié d'une page adresse les indicateurs de résultats (p. ex. : mesures de la diversité, répartition par âge, population d'arbres, etc.) alors que le reste du rapport est axé sur la procédure et des questions de gestion. Rien ne laisse présager une action qui pourrait rallier du soutien pour la cause. En conclusion et, suite à la révision du document, nous avançons que le rapport a une certaine cohérence et que l'ampleur du projet est clairement définie avec cinq périodes de planification de quatre ans chacune. Nous avons participé à des rencontres ultérieures d'intervenants le 8 et 22 novembre pour commenter l'ébauche du plan de gestion. Paul a participé à l'équipe de travail du groupe Tree Ottawa pour formuler des commentaires supplémentaires. Une coalition d'associations communautaires du centre-ville a aussi contribué des commentaires. Une nouvelle ébauche prévue pour le premier trimestre de 2017 a été reportée au mois de juin.

Révision du Plan officiel de la Ville d'Ottawa

Le 20 juin, la Ville diffuse une note (déposée le 28 juin auprès du Comité de l'urbanisme), indiquant qu'elle se conformerait à la décision de la Commission de l'aménagement municipal de l'Ontario (CAMO) sur la motion de Walton-Taggart au sujet de la Modification au plan officiel (MPO) 150. Le rapport définitif de l'examen des biens-fonds d'Ottawa destinés à l'emploi a été présenté au comité de l'urbanisme le mardi 13 septembre. Le 12 novembre 2016, le personnel de la Ville rend disponible son rapport sur la modification d'abord désignée « MPO 2016 » et maintenant officiellement rebaptisé « MPO 180 ». Le rapport est accompagnée de douze pièces justificatives y compris l'ébauche de la modification, les projections de croissance et addenda, une mise à jour de l'examen des biens-fonds d'Ottawa destinés à l'emploi, Volumes 1 et 2 du rapport LEAR, un rapport sur la mise en œuvre du système LEAR, une lettre du ministère de l'Agriculture, un résumé des modifications au Plan officiel et une liste des sections qui seront abrogées des MPO 140 et 150.

Nous avons présenté des observations à la réunion du Comité de l'urbanisme du 22 novembre. Nous soutenons les projections de croissance et sommes d'accord avec la conclusion qu'aucune expansion urbaine ne s'impose pour la période se terminant en 2036. Le 14 décembre, le Comité examine et approuve la modification en plus de plusieurs amendements liés à des propriétés spécifiques désignées soit « destinées à l'emploi » ou « terres agricoles de première qualité ». Le 25 janvier, le règlement pour l'adoption du Plan officiel modifié est adopté et est maintenant en attente de l'approbation ministérielle qui doit se faire dans un délai de 80 jours. En général, nous sommes satisfaits de tous les aspects de

cette révision : nous soutenons les projections de croissance ; les modifications prévues pour les terres destinées à l'emploi nous semblent raisonnables et ne sont pas nuisibles à la préservation d'espaces verts ; nous faisons davantage confiance au système LEAR pour la désignation des terres agricoles et, nous sommes soulagés que la prochaine révision du Plan officiel ne soit prévue que pour 2022 ou plus tard encore, selon les procédures d'appel.

Politique sur les boisés significatifs (MPO 179)

Le 13 décembre 2016, le Comité de l'urbanisme adopte cette nouvelle politique ; le lendemain, elle est approuvée par le Conseil municipal. Nous avons pu en commenter une ébauche et l'Alliance s'est prononcée plutôt favorable. La nouvelle politique a pour but d'aligner les dispositions du Plan officiel sur les boisés significatifs avec La Déclaration de principes provinciale de 2014. Quelques sections de l'ébauche portant sur la gestion des boisés situés juste à l'extérieur de la zone urbaine et qui pourraient faire l'objet d'une expansion sont jugées problématiques et enrayées de la version finale. Le Conseil a procédé à la mise sur pied d'un groupe de travail pour étudier les questions entourant ces zones et pour examiner plusieurs autres aspects de la nouvelle politique. L'Alliance est invitée à participer à ce groupe de travail dont les activités s'étaleront sur les prochains douze mois. Comptent parmi les dossiers à l'étude : la révision des lignes directrices pour les études d'impact environnemental (pour la mesure « aucun effet négatif ») et l'examen des politiques sur le patrimoine naturel dans les sections du Plan officiel touchant l'expansion urbaine

Règlement municipal sur les modifications d'emplacements

Au mois de juin 2016, la Ville diffuse un document de travail au sujet de la révision du Règlement sur les modifications d'emplacements ; le document contient des liens vers les règlements en vigueur dans vingt autres municipalités de l'Ontario. Au mois d'août, un comité composé de membres de l'Alliance et de la FAC, compile les commentaires et soumet un rapport. L'emphase est placée sur la mise en œuvre d'un système de permis qui exige des intentions claires et des définitions précises pour ne laisser aucune brèche et aucune ambiguïté afin de prévenir toutes modifications non-autorisées et de protéger les emplacements contre toutes activités de développement qui sont mal planifiées et exécutées. L'ébauche du Règlement annoté est publiée en janvier 2017. Sous le leadership de l'Alliance, le comité revoit et commente de nouveau en soulignant les lacunes ; nos observations détaillées sont acheminées à la fin de février. Au mois de mars, la Ville nous invite à participer en personne aux discussions. Lola Price, membre de l'Alliance, a joué un rôle déterminant dans ce dossier. L'ébauche du Règlement annoté doit paraître au printemps 2017.

Nouveau barème de redevances pour l'eau, les eaux usées et les eaux pluviales

En octobre, la Ville dépose ses propositions révisées pour un nouveau barème de redevances pour l'eau, les eaux usées et les eaux pluviales. Bien qu'un droit distinct pour les eaux pluviales soit prévu, tel que nous l'avions demandé, aucun incitatif n'est offert pour la réduction du ruissellement des eaux pluviales sur les lots individuels, même si un consultant avait suggéré dans son rapport que l'implantation d'un programme pour le secteur non résidentiel pourrait se faire pour aussi peu que 210 000 \$. La direction demande à son personnel un rapport sur les programmes incitatifs implantés dans d'autres

municipalités ce qui permettra tout au moins de maintenir l'attention sur cette question. Le Conseil a adopté le nouveau barème de redevances, sans discussion.

Stratégie de participation publique

Le 3 janvier, sur l'initiative d'Erwin, les membres du comité de gouvernance de la FAC rencontrent un spécialiste de l'engagement public. Ils élaborent une stratégie pour l'avenir qui s'appuie sur plusieurs actions et décisions : la suspension des discussions sur le thème de la communication entre le comité de gouvernance et la Ville; la création d'un comité consultatif sur l'aménagement du territoire tel qu'exigé par la Loi 73 ; et, suite à notre règlement de l'appel sur la Loi 73, l'obligation de nous consulter en matière d'application de cette loi. Grâce à ses interventions auprès des conseillers municipaux, l'Alliance/FAC réussit à contrer les efforts de la Ville et à prévenir la création d'un comité consultatif dont la composition laisse à désirer. Ce dossier occupe toujours une place importante sur la liste des priorités de l'Alliance.

L'Alliance accueille la réunion de la FAC – 15 mars 2017

Lors de cette réunion, l'Alliance a présenté des informations sur son cadre de gestion et sur les travaux préliminaires d'un projet d'inventaire et de cartographie des espaces verts. Le but était de susciter l'intérêt des membres des communautés locales et de trouver des méthodes de collaboration pour un programme de surveillance et de rapports sur les espaces verts dans leurs régions. Cette approche a suscité un certain enthousiasme et nous sommes arrivés à une entente pour en faire l'essai avec l'aide de certaines associations communautaires.

Dossiers touchant des zones particulières

Corridor Woodroffe-Merivale / Le sentier Poets' Pathway

La situation de cette bande verte demeure préoccupante. Le corridor représente un espace vert des plus précieux le long du sentier Poets' Pathway. Il est confirmé que le hangar d'entretien du réseau du Train léger sur rail (TLR) ne sera pas construit sur ce site et que le terrain demeure la possession de la CCN, bien que considéré excédentaire. Les conseillers et les parties prenantes poursuivent néanmoins la discussion sur les diverses options, à court et à long terme, pour transférer la propriété à la ville. Une autre stratégie à proposer serait de persuader le ministère du Patrimoine canadien de classer le corridor dans le cadre d'un projet patrimonial.

Kanata-Nord

En juillet 2016, le plan de conception communautaire pour le secteur d'expansion de Kanata-Nord est adopté par le conseil municipal. Nous contestons la MPO 150 et le reclassement du secteur sous la désignation de « Secteur urbain général » ; nous avons soumis une demande d'arrêté de conformité à la partie II en vertu de la Loi sur les évaluations environnementales afin d'interdire l'emplacement du bassin d'eau pluviale #3 dans la région rurale adjacente.

Les motifs du recours en sont : (1) en vue de la politique 3.11.2 du Plan officiel, la modification est prématurée ; (2) l'obligation de notification prévue par la Loi 73 n'a pas été respectée ; et, (3) la conclusion que le boisé S20 n'est pas un boisé significatif selon la Déclaration de principes provinciale de 2014, n'est pas fondée.

Une audience est tenue le 8 décembre ; la Ville accepte de régler la question du préavis inadéquat. Cette action assure notre participation dans le processus de consultation exigé par la Loi 73 sur l'engagement public. Par contre, l'appel n'aboutit pas ; nous retirons notre demande d'arrêté de conformité à la partie II et, en échange, le proposant retire sa menace d'exiger les frais encourus. Sur la question du boisé S20, nous acceptons l'emplacement du bassin sous condition que l'état du boisé adjacent, le S23, soit rapporté à la Ville.

Réhabilitation de cours d'eau - Ruisseau Feedmill

En décembre, la Ville tient une portes ouvertes en ligne au sujet de cette évaluation environnementale (en vertu de l'annexe B). Nous commentons en soulignant que le terrain de voitures et le centre commercial situés tout près présentent une occasion idéale pour la gestion des eaux pluviales. Suite à une extension des consultations auprès du public le 16 janvier 2017 et, après avoir reçu des renseignements supplémentaires y compris l'étude de critères et l'ébauche du rapport d'évaluation environnementale, nous avons procédé à une soumission additionnelle. Ce projet est situé à proximité du Secteur 3 tel que décrit dans la MPO 76, sur un terrain classé sous la désignation de « communauté en développement (secteur d'expansion) », réf.s.3.12 du Plan Officiel. Le Conseil tient à remercier le travail de John Almstedt (membre de l'Alliance) sur ce dossier ainsi que sur d'autres questions touchant les voies navigables y compris le Plan de restauration de la rivière Carp et le projet « Shoreline Neighbours ».

Perte d'espaces verts au parc Stanley, secteur New Edinburgh

En février, suite aux renseignements relayés par l'association communautaire locale, Paul a assisté à une réunion d'information pour discuter avec les membres du personnel municipal des travaux prévus sur une parcelle du parc Stanley (aussi connu sous le nom de parc New Edinburgh). Une zone de travail est prévue sur cette portion de terrain pour le projet du Tunnel de stockage des égouts unitaires (TSEU), projet qui entraînera la perte de 42 arbres, en grande partie, mûrs. Bien qu'il n'existe aucune possibilité de retarder ou de modifier ce projet, nous avons tout de même demandé et reçu un plan détaillé de restauration et d'aménagement paysager qui prévoient planter deux arbres pour chaque arbre perdu. Nous veillerons à l'implantation de ce plan.

Élargissement de la promenade de l'Aéroport et du chemin Lester

Le 1^e juin, l'avis de la fin de l'évaluation environnementale est déposé par le Comité des transports. Nous avons réitéré notre position pendant la période d'examen de 30 jours suivant cet avis. Le 11 octobre, le rapport final est rendu public. Aucun motif ne nous porte à demander un arrêté prévu à la partie II de la Loi sur les évaluations environnementales et aucune soumission n'a été faite. Notre position demeure que tout projet d'élargissement devrait se faire seulement lorsque l'impact du service

élargi du O-Train sera évalué et que les passages pour la faune seront mis en place sur le chemin Lester. La Ville a depuis décidé de remettre ce projet à l'an 2020 ou plus tard encore.

Expansion urbaine – région de Leitrim

Conformément aux objectifs de son nouveau cadre de gestion, l'Alliance a établi des liens de communications efficaces avec le Regional Group, promoteur du développement des terres Reimer et Idone, situées au sud des terres humides de Leitrim. Une première rencontre du personnel de la Ville et des consultants du Regional Group permet d'adresser plusieurs aspects de la proposition de développement et laisse présumer de projets collaboratifs et même de visites sur le terrain. L'un de ces projets consiste en la production d'un guide à l'intention des propriétaires sur les attraits naturelles et les milieux écologiques de la région en mettant l'accent sur la protection et la préservation des espaces verts.

<<BFC Rockcliffe>> (Village des riverains)

Al Crosby, membre de l'Alliance, continue de surveiller de près les enjeux liés aux espaces verts durant la phase initiale de ce projet de développement. Il travaille en collaboration avec le personnel de la Ville et le promoteur du projet. Son implication soutenue démontre que l'engagement au-delà de l'étape de l'élaboration des plans de conception communautaire (PCC) est essentiel à la sauvegarde des espaces verts identifiés dans les documents de planification tels les PCC et les permis d'enlèvement d'arbre. Nous nous inspirons de son expérience pour établir un dialogue et travailler en collaboration avec les promoteurs œuvrant dans les zones d'expansion urbaine.

La Commission de la capitale nationale - Divers

Assemblée publique annuelle de la CCN

Le 27 juin, quelques-uns d'entre nous avons assisté à l'assemblée publique annuelle de la CCN. Le PDG, Mark Kristmanson, a présenté les faits saillants de l'année 2017. L'ordre du jour inclut le Plan directeur du parc de la Gatineau et un nouveau Plan de la capitale du Canada. Il comprend 17 projets marquants, élaborés à partir de 1 200 grandes idées ou suggestions du public, auxquelles nous avons contribué. Pendant la période de consultation, nous avons précisé que notre approche préconise une gouvernance homogène à l'échelle de la région, à commencer par le transport public, l'actualisation du Plan directeur de la Ceinture de verdure et le renforcement du soutien populaire dans les voisinages.

Le Plan de la capitale du Canada

Une ébauche du *Plan de la capitale du Canada 2017-2067* a été présentée le 7 juillet. Lors des consultations préalables, les deux grandes idées les plus souvent évoquées sont le renouvellement de la forêt urbaine par le biais d'un programme de plantation d'arbres (évoqué 115 fois) et, un plus grand accès aux berges et à la rivière des Outaouais (évoqué 81 fois) – sur un total de 1 200 suggestions. Ces deux idées concordent très bien avec nos objectifs et reflètent l'importance qu'attribuent les citoyens aux questions entourant les espaces verts. Trois des dix-sept projets marquants retenus soutiennent directement les objectifs de l'Alliance : la protection des corridors écologiques et des milieux naturels, la

régénération de la forêt urbaine et l'amélioration des berges et des espaces verts pour une plus grande accessibilité. Plusieurs autres projets favorisent indirectement nos objectifs ; ces initiatives sont présentées au chapitre 4 de l'ébauche du plan provisoire, *Une capitale pittoresque et naturelle*, et seront au centre de nos préoccupations au cours des prochaines années.

Stratégie environnementale de la Commission de la capitale nationale

La CCN renouvelle sa première stratégie environnementale (portant sur les années 2009-2017) et, pour en déterminer les priorités, a commandé une enquête auprès des groupes, y compris l'Alliance, pour recueillir leurs commentaires et suggestions. Nous avons élaboré et soumis une réponse collective dans le délai alloué. Nous avons réitéré que nous considérons cette stratégie comme une stratégie de gestion interne à la CCN qui adresse plutôt l'impact environnemental de ses propres activités, par exemple, l'efficacité de sa flotte de véhicules ou le détournement des déchets liés à leurs propres opérations sur le terrain. Elle n'englobe pas tous les biens environnementaux sous l'intendance de la CCN, par exemple, les secteurs de forêt urbaine dont la gestion leur a été confiée.

Autres affaires fédérales

Examen de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale

Le gouvernement fédéral a créé un panel d'experts pour revoir ses processus d'évaluation environnementale. Le 8 novembre, David McNicoll, membre de l'Alliance, participe à un atelier. Le 22 décembre, l'Alliance soumet un document au panel. Nous avançons que si l'évaluation environnementale n'est qu'un assemblage de données à court terme pour soutenir la proposition du promoteur, alors elle se révèle tout simplement une remise de titre de propriété; elle ne représente qu'une action détachée du contexte environnemental plus large dans lequel s'insère le projet. Une évaluation environnementale efficace et stratégique doit s'appuyer sur des données à long terme qui intègrent les phénomènes complexes liés à la gestion des biens environnementaux sur lesquels repose la durabilité des collectivités humaines et qui permettent l'évaluation des perturbations potentielles liées aux projets proposés. Toute évaluation environnementale doit, de prime abord, protéger l'environnement, tel qu'il est stipulé dans la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, et non chercher à atténuer les effets négatifs.

Politiques de l'Ontario

Réforme de la Commission des affaires municipales de l'Ontario

Au mois d'octobre, le ministère des Affaires Municipales et le ministère du Procureur général publient un document de travail sur la réforme de la CAMO, prévue pour 2016. Nous avons préparé des réponses aux 24 questions soulevées dans le document. Le 7 novembre, lors de l'assemblée générale de la FAC, Erwin participe à un panel de discussion sur cette question. Sa présentation est bien reçue. Il participe ensuite à un groupe de travail de la FAC, chargé de préparer leur réponse. Nos commentaires et suggestions touchent plusieurs questions : la CAMO ne devrait pas se charger d'audiences de novo, elle

devrait plutôt agir comme une cour d'appel ou exercer un contrôle judiciaire; un bureau central de liaison auprès des collectivités pourrait tenir à jour une liste d'experts et d'avocats aptes à venir en aide aux groupes communautaires ; et, l'aide financière aux intervenants devrait être fournie aux individus et organismes sans but lucratif admissibles. Nous commandons et joignons le rapport préparé par notre bénévole, Robert Marinov, avec l'aide d'un groupe d'étudiants de l'université d'Ottawa. Le rapport contient l'analyse de vingt-trois décisions de la CAMO sur les espaces verts situés à Ottawa ; les conclusions soutiennent le bien fondé de notre position.

Examen de la Loi sur les offices de protection de la nature

L'Alliance a fourni des commentaires sur les trois questions posées dans le document de travail et sur les actions recommandées pour donner suite à chacune des cinq priorités identifiées par le Ministère. L'Alliance est favorable aux actions proposées par le Ministère et réitère plusieurs des recommandations présentées dans notre soumission du mois d'octobre 2015.

Examen de la politique sur les terres humides de l'Ontario

Nous avons reçu les commentaires du groupe Ontario Nature et du groupe Fragile Inheritance Natural History (Fred Schueler et Alina Karstad). Nous avons préparé une lettre de recommandation en guise de soutien à ces soumissions mais, en fin de compte, nous avons décidé de nous joindre aux 34 autres cosignataires de la soumission du groupe Ontario Nature.

Le Plan vert pour l'Est de l'Ontario

Une table ronde a eu lieu le 10 juin au café West End Well dans le cadre de l'assemblée générale annuelle du groupe Ontario Environmental Network. Nous avons discuté des expériences et des leçons tirées des plans verts dans la région de Golden Horseshoe et nous nous entendons que l'adoption de la Loi sur la ceinture de verdure en est une des répercussions des plus pertinentes. Cette loi ainsi que plusieurs autres plans régionaux font actuellement l'objet d'un examen décennal. Le gouvernement a lancé une demande de propositions sur la tenue de consultations en vue d'un plan vert pour l'Est de l'Ontario mais, en date de ce rapport annuel, nous n'avons aucune nouvelle de Queen's Park sur ce dossier. Notre perspective rejoint celle du réseau Sustainable Eastern Ontario; ce plan vert doit se pencher sur la question de la réglementation des espèces végétales envahissantes et mettre l'emphase sur la durabilité et la protection plutôt que sur l'expansion.

Suite à ces discussions, des membres de l'Alliance ont rencontré des membres de la FAC et de la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) – Section vallée de l'Outaouais, pour une réunion de suivi. Une série de réunions bimestrielles s'ensuivent auxquelles participent divers groupes d'intérêt : le Mississippi Valley Conservation Authority, la Algonquin to Adirondack Collaborative et le Mississippi Madawaska Land Trust. L'Alliance assume un rôle de leadership dans ces initiatives informelles en appliquant son cadre de gestion pour l'élaboration d'un guide pratique axé sur l'action.

Complexe de terres humides de Goulbourn

Une décision de la cour provinciale de l'Ontario inculpe un promoteur de projet de développement d'avoir détruit un complexe de terres humides d'importance provinciale et ordonne sa restauration, aux frais du promoteur. Ceci constitue un précédent important. Ken McRae, ami de l'Alliance, mérite toute notre reconnaissance pour son travail sur ce dossier.

Regard vers l'avenir

Célébrations du 20e anniversaire de l'Alliance pour les espaces verts de la Capitale du Canada

L'Alliance pour les espaces verts de la Capitale du Canada fête ses 20 ans en 2017. L'idée d'un événement qui s'insérerait dans le cadre des célébrations de Canada 150 fut abandonnée lorsque notre demande de financement est refusée par la Ville. Comptent parmi les autres idées envisagées: un événement de plantation d'arbres (les arbres seraient fournis par Écologie Ottawa) ou une journée de restauration de plage en collaboration avec le projet Shoreline Neighbours. Ces événements seraient prévus pour l'automne.

Inventorier et cartographier les espaces verts

L'inauguration de ce projet est prévue pour 2017 ; le projet vise la création du premier inventaire complet des espaces verts situés à Ottawa ainsi que la compilation de cartes. Nous prévoyons travailler en partenariat avec la Ville d'Ottawa. Si ces ressources sont bien maintenues, nous pourrions évaluer l'efficacité des politiques du Plan officiel sur les espaces verts visés ainsi que sur l'accès des citoyens aux zones de verdure.

Élections municipales 2018

L'Alliance pourrait formuler un énoncé de ses attentes sur la protection des espaces verts à l'intention des candidats. L'Alliance pourrait aussi avancer des questions auprès de groupes d'intérêt environnemental en vue des élections municipales prochaines.

Nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux et celles qui ont contribué aux efforts que nous avons déployés au cours de l'année.

Le Conseil

Le 29 mai 2017